



POINTE-AU-PÈRE NATIONAL WILDLIFE AREA



Aerial view of Pointe-au-Père National Wildlife Area

What makes Pointe-au-Père NWA so special?

Pointe-au-Père National Wildlife Area (NWA) was created in 1986 to protect part of the Pointe-au-Père cordgrass marsh and other habitats used by a variety of migratory birds, particularly shorebirds. The NWA is located in Rimouski, on the south shore of the Lower Estuary of the St. Lawrence. Despite its modest size—just 22 hectares—this protected area boasts a large diversity of habitats. Its salt marsh is surrounded by shrubs and contains numerous ponds as well as patches of herbaceous plants such as cordgrass. The Pointe-au-Père NWA and Marsh are

- one of the best sites in Quebec to observe shorebirds, including **Least** and **Semipalmated Sandpipers**;
- home to many species of waterfowl such as the **American Black Duck**, **Common Eider** and **Brant**;

- frequented each year by over 120 bird species, including some species of precarious status such as the **Nelson's Sparrow** and endangered species such as the **Red Knot**.

Located in an urban area subject to increasing environmental disruption, this intertidal marsh is of critical importance to wildlife. Environment Canada protects this NWA to help preserve the biodiversity of an increasingly rare type of habitat in Quebec.

What are Environment Canada Protected Areas?

Environment Canada establishes marine and terrestrial NWAs for the purposes of conservation, research and interpretation. NWAs are established to

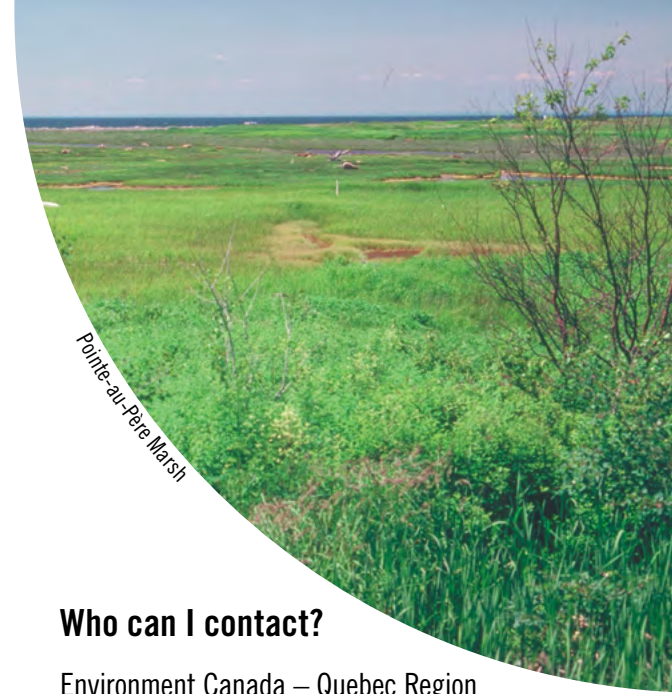
protect migratory birds, species at risk, and other wildlife and their habitats. NWAs are established under the authority of the *Canada Wildlife Act* and are, first and foremost, places for wildlife. Migratory Bird Sanctuaries (MBSs) are established under the authority of the *Migratory Birds Convention Act, 1994*, and provide a refuge for migratory birds in marine and terrestrial environments. The current Protected Areas Network consists of 54 NWAs and 92 MBSs comprising more than 12 million hectares across Canada.

What can I do at Pointe-au-Père NWA?

To reduce human pressure on this protected area located in an urban zone, Environment Canada limits public access to a single designated area where visitors can observe birds, take photos and hike along a short walking trail. Access to the shore and other areas within the NWA is prohibited for conservation reasons.



Semipalmated Sandpipers



Pointe-au-Père Marsh

Who can I contact?

Environment Canada – Quebec Region
Canadian Wildlife Service
801-1550 D'Estimauville Avenue
Québec, Quebec G1J 0C3
1-800-668-6767
email: enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Where is Pointe-au-Père NWA?





RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE POINTE-AU-PÈRE



Pourquoi la réserve de Pointe-au-Père est-elle si particulière?

La réserve nationale de faune (RNF) de Pointe-au-Père a été créée en 1986 afin de protéger une partie du marais à spartine de Pointe-au-Père et différents habitats fréquentés par une variété d'oiseaux migrateurs, notamment des oiseaux de rivage. Elle est située dans la ville de Rimouski, sur la rive sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent. Malgré sa petite superficie de 22 hectares, cette aire protégée recèle une grande diversité de milieux. Son marais salé bordé d'arbustes comprend de nombreuses marelles et des étendues de plantes herbacées telles que la spartine. La réserve et le marais de Pointe-au-Père :

- forment l'un des meilleurs sites d'observation des oiseaux de rivage au Québec, entre autres du **Bécasseau minuscule** et du **Bécasseau semipalmé**;

- abritent plusieurs espèces de sauvagine, dont le **Canard noir**, l'**Eider à duvet** et la **Bernache cravant**;
- accueillent chaque année plus de 120 espèces d'oiseaux et quelques espèces en péril ou à statut précaire, notamment le **Bécasseau maubèche** et le **Bruant de Nelson**.

Dans une zone urbaine soumise à des perturbations croissantes, Environnement Canada protège un marais intertidal d'une grande valeur pour les espèces sauvages et contribue ainsi à préserver la biodiversité d'un milieu de plus en plus rare au Québec.

Qu'est-ce que le réseau d'aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF terrestres et marines à des fins de conservation, de recherche



Vue aérienne de la réserve nationale de faune de Pointe-au-Père

et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Pointe-au-Père?

Afin de réduire les pressions anthropiques exercées sur cette aire protégée située en milieu urbain, Environnement Canada restreint l'accès public à un seul secteur désigné à cette fin. Les visiteurs peuvent y faire de l'observation d'oiseaux, de la photographie et de la randonnée pédestre dans un court sentier aménagé. L'accès aux rives et aux autres secteurs de la réserve est interdit pour des raisons de conservation.



Bécasseaux semipalmés



Marais de Pointe-au-Père

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région du Québec
Service canadien de la faune
801-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C3
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de Pointe-au-Père?



ISBN : 978-0-660-21846-5
N° de cat. : CW66-387/2014F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada sauf Bécasseaux semipalmés © Benoît Audet et Bécasseau maubèche (en couverture) © Raymond Belhumeur © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

